



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Mesdames et Messieurs les Recteurs

*Division des Examens et Concours*

*Monsieur le Directeur du SIEC*

Rectorat

**Circulaire rectorale : C 2012 - 26**

Division  
des examens et concours  
D.E.C.3

**Objet : Baccalauréat professionnel « Maintenance nautique »  
- Session 2012 -  
Arrêté du 17. 04. 2008**

Dossier suivi par  
Mme ROSALIE (*Sujets*)  
M. MARIE (*Organisation*)  
Mme BAZUREAU (*Gestion*)

J'ai l'honneur de vous transmettre les instructions relatives à l'organisation du **BACCALAUREAT PROFESSIONNEL « MAINTENANCE NAUTIQUE »**.

Téléphone  
02 31 30 08 17 (*Sujets*)  
02 31 30 17 45 (*Organisation*)  
02 31 30 17 34 (*Gestion*)

**I - CENTRES D'EXAMEN :**

Télécopie  
02 31 30 15 36  
Mél.  
dec3@ac-caen.fr

Les centres d'examen pourront être ouverts dans les lycées professionnels publics dans lesquels une section préparant le baccalauréat professionnel « Maintenance Nautique » fonctionne. Les élèves des lycées professionnels privés sous contrat et les candidats des centres de formation d'apprentis subiront les épreuves, soit dans un établissement public centre d'examen, soit dans leur établissement d'origine si ce dernier a été désigné par le Recteur comme centre d'examen annexe (cf. note de service 87- 447 du 29 décembre 1987 - B.O. du 07 janvier 1988).

168, rue Caponière  
B.P. 46184  
14061 CAEN CEDEX 4

Les candidats des établissements privés hors contrat ainsi que les candidats de la promotion sociale subiront la totalité des épreuves dans le centre d'examen auquel ils auront été rattachés.

[www.ac-caen.fr](http://www.ac-caen.fr)

**II - DEROULEMENT DES EPREUVES :**

❶ **Les épreuves écrites** débuteront **le lundi 18 juin 2012** suivant le calendrier joint en annexe 1.

Le modèle national de copie EN sera utilisé par l'ensemble des candidats.

② **L'épreuve E.3** : Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel.

**A - Pour les candidats non soumis au contrôle en cours de formation**, cette épreuve qui comprend cinq sous-épreuves se déroulera à l'initiative de chaque académie pour quatre d'entre elles à partir du :

**mardi 29 mai 2012 à 08 H 00.**

➔ **Sous-épreuve E.31** : Réalisation d'interventions en entreprise  
COEF. 2 - Orale - Durée : 25 mn.

➔ **Sous-épreuve E.32** : Interventions sur embarcation et sur un équipement  
COEF. 3 - Pratique – Durée maximale : 06H00.

➔ **Sous-épreuve E.33** : Interventions sur un système de haute technicité  
COEF. 3 - Pratique – Durée maximale : 06H00.

➔ **Sous-épreuve E.34** : Economie - Gestion  
COEF. 1 - Orale - Durée : 30 mn.

➔ **Sous-épreuve E.35** : Prévention - Santé - Environnement  
COEF. 1 - Ecrite - Durée : 02H00

La cinquième sous – épreuve aura lieu le :

**mercredi 20 juin 2012 de 15h00 à 17h00.**

**B - Candidats soumis au contrôle en cours de formation (C.C.F.)** :

Vous trouverez ci-joint des modèles de fiches d'évaluation.

### **III - SUJETS** :

Les sujets des épreuves qui sont désormais de ma responsabilité, vous ont été transmis par SEFIA.

Chaque centre d'examen devra construire des situations d'évaluation E3 qui respectent les exigences du référentiel et qui s'appuient sur les équipements dont il dispose.

L'épreuve E3 sera évaluée au moyen des grilles de notation nationales jointes.

Force est de rappeler qu'il convient de préciser à chaque chef de centre d'examen qu'au cours des épreuves écrites professionnelles toute question relative au sujet devra être adressée au bureau des sujets de la division des examens de votre rectorat, qui sera le seul interlocuteur du bureau des sujets de la division des examens du rectorat de Caen.

### **IV - CORRECTIONS** :

Les académies «pilotes» constitueront les jurys de correction et donneront toutes directives en ce qui concerne l'organisation matérielle de l'examen.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'informer des difficultés que pourrait entraîner l'application des présentes dispositions.

**Pour le Recteur et par délégation,  
La Chef de division  
Catherine WION**

